



**Pavillon** de la  
**Mutualité**  
Mutualité Française Gironde

Membre de  
**vyv**<sup>3</sup>

# LIVRET D'ACCUEIL MATERNITÉ

**CLINIQUE MUTUALISTE  
DU MÉDOC**







*Chers Parents,*

*C'est avec plaisir que nous vous accueillons au sein de la maternité de la Clinique Mutualiste du Médoc. La naissance est un instant unique, plein d'émotions, qui marque la vie des parents. Votre maternité de proximité à taille humaine, a à cœur de vous accompagner depuis le début de votre grossesse jusqu'à votre retour à domicile. Toutes les dispositions sont prises pour vous permettre de vivre cette période en toute quiétude.*

*Ce livret a été conçu pour mieux vous informer sur le déroulement de votre prise en charge durant cette période. Vous y trouverez tous les renseignements et informations pratiques nécessaires.*

*Nous vous encourageons à renseigner les questionnaires de satisfaction : c'est grâce à vos remarques et suggestions que nous progressons et répondons à vos attentes.*

*Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et vous souhaitons un agréable séjour.*

Dr L. GOFFREDI,  
Président de la  
Conférence médicale  
d'établissement

Mr Y. PILATRE,  
Directeur général

Mme C. BOUFFARD,  
Sage-femme  
coordinatrice



**Pavillon de la  
Mutualité**  
Mutualité Française Gironde

Membre de  
**vyv**

La maternité de la Clinique Mutualiste du Médoc est une maternité de proximité pour l'accueil des grossesses physiologiques. Elle se situe au 2ème étage. Elle dispose de chambres particulières et des chambres à 2 lits.

- > 2 salles de naissance
- > 1 nurserie à l'intérieur du service pour les soins spécifiques des nouveaux-né(e)s
- > 1 salle de réanimation pédiatrique
- > 1 salle d'examen
- > 1 salle nature avec liane et baignoire
- > Équipe formée à l'accouchement naturel et à la santé environnementale



## SOMMAIRE

p.4	Les professionnels que vous allez rencontrer
p.5	Consultations, suivi, accompagnement
p.6	Dès le début de votre grossesse
p.7	Préparation à la naissance
p.8	En cas d'urgence
p.9	Les trousseaux
p.10	Votre séjour
p.12	La déclaration de naissance
p.13	Informations pratiques
p.14	Votre sortie
p.15	Mon calendrier de grossesse



# LES PROFESSIONNELS QUE VOUS ALLEZ RENCONTRER



- > **Des médecins :**  
gynécologues - obstétriciens, anesthésistes, pédiatres
- > **Des sages-femmes**
- > **Des auxiliaires de puériculture**
- > **Des aides-soignantes**
- > **Des employées administratives**
- > **Des secrétaires médicales**
- > **Des brancardiers**
- > **Des agents de service hospitalier**

*La puéricultrice ou la sage-femme du département de la Gironde passe une fois par semaine vous proposer son accompagnement.*

## MAIS AUSSI DANS CERTAINES CIRCONSTANCES :

- > Des médecins d'autres spécialités : diabétologue, chirurgien,...
- > Une diététicienne, une assistante sociale, une psychologue, une infirmière addictologue



Nous tenons à votre disposition un **annuaire de professionnels de proximité** pouvant vous accompagner.

# CONSULTATIONS, SUIVI, ACCOMPAGNEMENT

Le service des consultations est situé au rez-de-chaussée du bâtiment « *saint Léonard* », il accueille les consultations de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie.

Vous devez vous présenter au service des admissions (*rez-de-chaussée*) 15 minutes environ avant chaque consultation pour accomplir les formalités administratives.



## LORS DE VOS CONSULTATIONS PENSEZ À VOUS MUNIR DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- > Carte vitale
- > Carte de mutuelle
- > Pièce d'identité valide
- > Carte de groupe sanguin
- > Résultats d'examens
- > Échographies, radiographies, scanners
- > Courriers du médecin, de la sage-femme
- > Carnet de maternité



## ACCOMPAGNEMENT DÈS LE DÉBUT DE VOTRE GROSSESSE

Des gynécologues obstétriciens ou une sage-femme vous accueillent pour votre suivi médical **sur rendez-vous**.

Une consultation est réalisée **tous les mois** selon un calendrier de suivi établi lors de votre première consultation.

Prenez vos rendez-vous à l'avance et après chaque consultation pour le mois suivant (*voire pour les 2 mois suivants*).

**ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE MUTUELLE PRENNE EN CHARGE LES FRAIS RELATIFS AU SUPPLÉMENT D'UNE CHAMBRE PARTICULIÈRE.**



Les secrétaires se tiennent à votre disposition du *lundi au vendredi de 9h30 à 17h00*. Vous pouvez les joindre au : **tél. 05 56 73 11 79**

## Doctolib

Vos prises de rendez-vous peuvent s'effectuer par le biais de doctolib (sage-femme, gynécologue, anesthésiste, pédiatre)

# DÈS LE DÉBUT DE VOTRE GROSSESSE



## DÉCLARATION DE GROSSESSE :

Pensez à déclarer celle-ci auprès de votre organisme de prestations familiales (CAF, MSA, ...) ainsi qu'à votre organisme d'assurance maladie (et ce avant la fin de votre 14<sup>ème</sup> semaine). Pensez à faire une photocopie de votre déclaration de grossesse.



## BIOLOGIE:

Vous devez réaliser vos prises de sang dans un laboratoire de biologie médicale.



## ÉCHOGRAPHIE :

3 échographies au moins vous seront prescrites. Elles peuvent être réalisées par un gynécologue obstétricien, une sage-femme ou un centre de radiologie.



## CONSULTATION ANESTHÉSIQUE :

Une consultation avec un médecin anesthésiste est obligatoire 1 mois avant le terme (que vous désiriez ou non une analgésie péridurale). Une anesthésie peut, dans certains cas, s'avérer nécessaire au cours de l'accouchement.

**Des visites de la maternité vous sont régulièrement proposées, parlez-en avec votre sage-femme.**

# PRÉPARATION À LA NAISSANCE

## SÉANCES DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE ET À LA PARENTALITÉ.

Afin de vous préparer au mieux à la naissance, il est conseillé de suivre des cours de préparation à l'accouchement et de rédiger un projet de naissance (à l'aide de votre sage-femme libérale si besoin). Ce dernier nous permettra de mieux vous connaître et d'être au plus proche de vos envies (allaitement, mobilité pendant le travail, bain, ...). La connaissance de votre projet nous permettra de vous accompagner dans un environnement de confiance, de qualité de sécurité médicale et de soutien dans la sérénité.



### ATELIER NESTING :

Votre maternité est très attentive à la santé environnementale. Un polluant en moins est un atout santé de plus ! Nous organisons ces ateliers pour vous aider à préparer un petit nid naturel et sain pour votre bébé. Ce dernier permettra à l'équipe de s'adapter au mieux à vos envies. Selon vos besoins, des rencontres avec d'autres professionnels sont possible :

- > pédiatre
- > infirmière addictologue
- > diététicien
- > psychologue

Ils pourront répondre à vos questions. L'équipe de la maternité travaille en étroite collaboration avec d'autres professionnels, en cas de besoin : assistante sociale, PMI, associations.



# EN CAS D'URGENCE

**Vous pouvez contacter la sage-femme** devant tout signe qui **vous inquiète ou qui vous paraît anormal** et notamment, si vous avez :

- > **des contractions utérines régulières** qui progressent en intensité et en fréquence
- > **des saignements** même peu abondants
- > **la poche des eaux qui se rompt** avec ou sans contractions
- > **une diminution importante des mouvements de votre bébé**
- > **une forte fièvre inexplicable**
- > **subi un choc** sur le ventre ou **chuté**

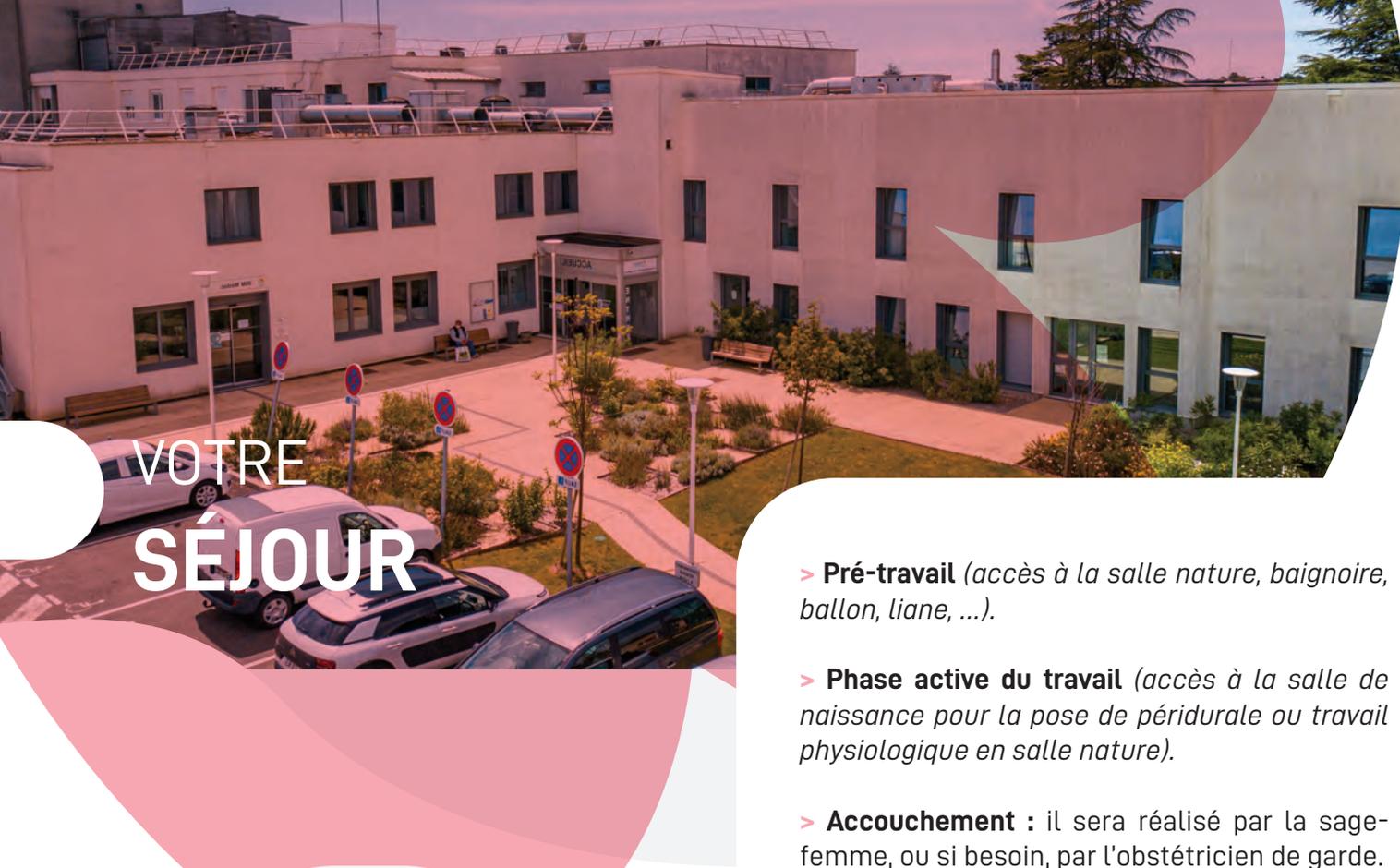


**La sage-femme** vous donnera **les premiers conseils** et jugera s'il est nécessaire de vous présenter à la Maternité ou aux Urgences.

## CONTACT D'URGENCE

sage-femme de la maternité  
**05 56 73 11 31**





# VOTRE SÉJOUR



## L'HOSPITALISATION PENDANT LA GROSSESSE

Dans certaines circonstances, une hospitalisation peut s'avérer nécessaire.

**Une équipe pluridisciplinaire se réunit chaque jour** afin de **déterminer la meilleure prise en charge** à adopter dans votre situation.

*Elle est à votre disposition pour prendre soin de vous, vous informer, répondre à vos interrogations ou à celles de votre famille.*

**Un relais à domicile sera instauré** dès que possible grâce à la collaboration de professionnels extérieurs (*sages-femmes libérales, PMI, ...*).

**A votre arrivée, vous serez accueillie et accompagnée par l'équipe de la maternité.** Vous serez prise en charge par la sage-femme. Elle sera présente pour vous accompagner **quel que soit le moment de l'accouchement.**

> **Pré-travail** (*accès à la salle nature, baignoire, ballon, liane, ...*).

> **Phase active du travail** (*accès à la salle de naissance pour la pose de péridurale ou travail physiologique en salle nature*).

> **Accouchement** : il sera réalisé par la sage-femme, ou si besoin, par l'obstétricien de garde.

> **Après l'accouchement** : Vous serez accompagnée pour les soins du bébé, l'allaitement et pour préparer au mieux votre retour à la maison.

*Une salle nature et sa baignoire sont à votre disposition pour favoriser la mobilisation et vos mouvements pendant le pré-travail et le travail.*

Quel que soit votre projet de naissance initial **vous pouvez demander une analgésie péridurale 24h/24.**

A votre entrée vous devez porter un bracelet d'identité et le conserver durant tout le séjour.



## SEUL LE COPARENT PEUT RESTER À VOS CÔTÉS (ou un accompagnant de votre choix)

Ce sera **toujours la même personne** qui devra respecter les consignes suivantes :

- > Lavage des mains
- > Allers et venues réduites au minimum.

**Une fois l'accouchement réalisé, vous resterez 2 à 3 heures en surveillance en salle de naissance.**

Une décision de césarienne peut-être prise en cours de grossesse ou en cours de travail. La césarienne a lieu au bloc opératoire, situé au même étage que la maternité.

Aucun accompagnant ne sera admis en cas de césarienne en urgence. Un accompagnant pourra assister à une césarienne programmée avec l'accord de l'équipe de garde du jour.

En cas de nécessité, la sage-femme peut faire appel au médecin de garde sur place ou au pédiatre du CHU.

Dès la naissance, votre bébé portera un bracelet d'identité à votre nom au poignet. Il devra le conserver tout au long du séjour à la maternité.

Si vous désirez allaiter votre enfant, n'hésitez pas à nous solliciter pour vous accompagner.

Après la naissance, vous serez hospitalisée pour une durée moyenne de 3 jours pour un accouchement et 5 jours pour une césarienne. Cette durée peut varier.

Une sage-femme, une auxiliaire de puériculture et une aide-soignante, vous accompagne chaque jour dans votre nouveau rôle de parents.



### Le «peau à peau»

Si vous, ou le coparent le souhaitez, vous pouvez prendre votre bébé en «peau à peau», C'est l'occasion de partager vos premiers câlins.

Les soins du bébé sont réalisés quotidiennement à la nurserie par la mère ou le coparent, accompagné(s) par l'auxiliaire de puériculture ou l'aide-soignante.

- > Le pédiatre examinera votre bébé.
- > Durant votre séjour, **votre bébé est dans un berceau, avec vous, dans votre chambre.**
- > L'équipe médicale vous donne des informations relatives aux dépistages systématiques qui seront faits à votre enfant.
- > Le carnet de santé de votre enfant vous sera remis à la sortie.
- > Des ateliers contes, moments précieux de lecture et d'échange entre vous et votre bébé, pourront vous être proposés pendant le séjour.

# LA DÉCLARATION DE NAISSANCE

**Après la naissance**, la sage-femme établit la déclaration de naissance, **que le coparent ou l'accompagnant amène à la Mairie** de Lesparre après avoir pris rendez vous.

**Le délai :** La déclaration doit être faite **dans les 5 jours qui suivent la naissance**. *Une naissance, qui n'a pas été déclarée dans ce délai, ne peut être inscrite sur les registres que sur présentation d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance (TGI) du lieu où est né l'enfant.*



**Pour tous renseignements** (reconnaissance anticipée, choix du nom, ...) **adressez-vous au service d'état civil** de la mairie de LESPARRE-MÉDOC.

Nous travaillons en lien étroit avec le Réseau Périnatal Nouvelle Aquitaine (RPNA). En cas de complication (maman, bébé(s)) *les transferts sont organisés vers des structures adaptées.*

# INFOS PRATIQUES



## LES CHAMBRES :

Vous serez accueillie en **chambre double ou particulière** selon les disponibilités du service. *La chambre particulière est facturée au tarif en vigueur au moment de votre hospitalisation.* **Renseignez-vous auprès de votre mutuelle** sur les conditions de prise en charge de cette prestation. Si l'activité du service le permet, le coparent peut rester avec vous le soir.



## LES VISITES :

**Vous devez vous renseigner en amont sur les conditions de visites.** Elles sont adaptées aux protocoles sanitaires en vigueur.



## L'ARGENT ET LES OBJETS DE VALEUR :

Par précaution, **il vous est fortement déconseillé** d'avoir de l'argent et/ou des objets de valeur.



## LES REPAS :

Un soignant passe pour **établir avec vous les menus de votre séjour.** *Une collation vous est proposée dans l'après-midi.* Pensez à signaler aux aides-soignantes vos habitudes alimentaires. Nous essaierons de répondre au mieux à vos demandes et à adapter vos repas. Un réfrigérateur est à votre disposition dans votre chambre.



## LA TÉLÉVISION :

Vous pourrez récupérer la télécommande de la télévision au service des admissions. Ce service est facturé.



## LES ACCOMPAGNANTS :

Si vous êtes dans une chambre particulière, **vous avez la possibilité de réserver un repas et/ou un lit d'appoint pour l'un de vos accompagnants.** Renseignez-vous auprès du personnel du service pour les modalités et les tarifs.



# LA SORTIE

Avant votre sortie, vous devez contacter votre sage-femme libérale pour organiser votre retour à domicile.

Il est possible de faire appel à l'équipe de la PMI.

Les sorties se font le matin de préférence.

Vous êtes examinée par une sage-femme qui établit vos ordonnances. Les rendez-vous de suivi pour vous et votre bébé seront organisés avant votre sortie de la maternité.

> Si vous n'allaitez pas votre bébé, prévoyez du lait et des biberons (de préférence en verre) avant de rentrer à la maison.

> Il est indispensable d'anticiper votre organisation personnelle (siège auto fixé, repas prévu au congélateur à l'avance, ...).



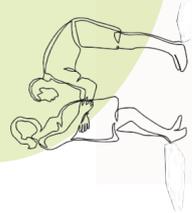
Après votre retour à domicile, vous avez la possibilité de donner votre lait maternel. **Ce lait maternel est un aliment unique et irremplaçable.** Collecté par le Lactarium, il est destiné aux bébés hospitalisés qui en ont besoin.

Il s'agit de **bébés prématurés ou d'enfants atteints de pathologies** principalement digestives ou rénales.

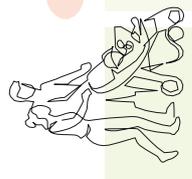


Pour toute demande complémentaire, n'hésitez pas à **contacter le Lactarium** au

**05 53 64 26 22**

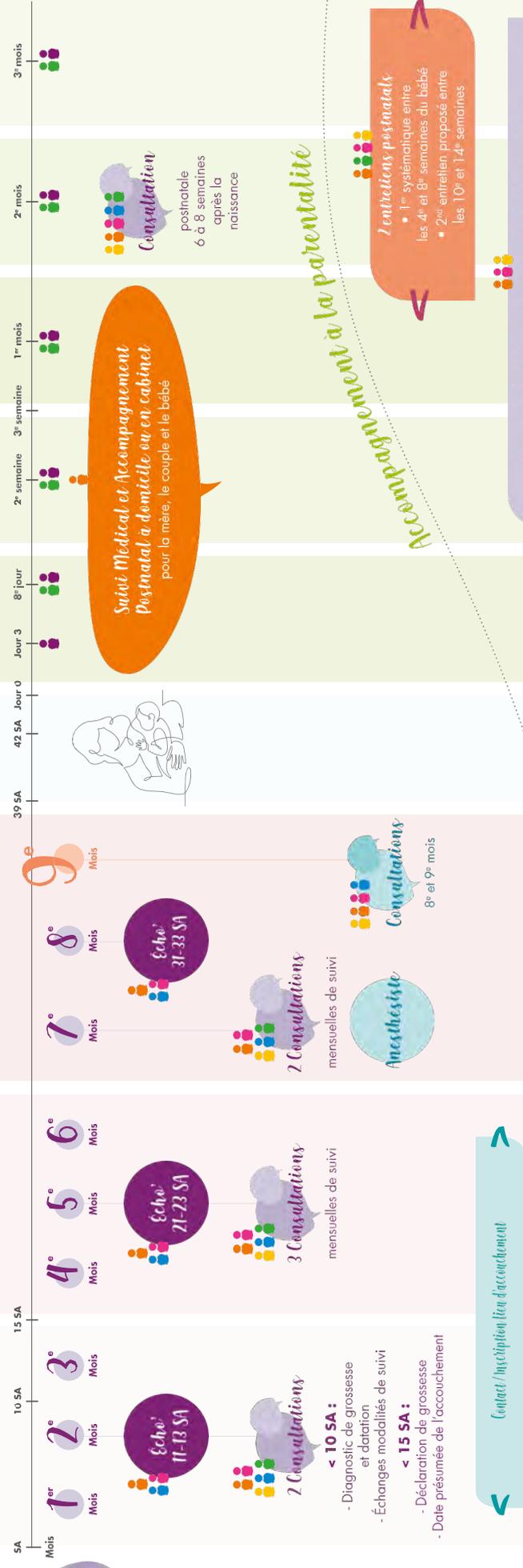


# Coordination ville-hôpital : mon calendrier de grossesse



Des le projet de grossesse

Examens du bébé → 15 jours → 1 mois → 2 mois → 3 mois



## Accompagnement à la naissance et à la parentalité

**Bilan prénatal**

- Organiser le suivi pré-peripartum
- Préparer le retour à domicile

**Entretien prénatal précieux**

Échanges avec le couple sur la naissance et la parentalité / projet de naissance

7 séances

Préparation à la naissance et à la parentalité

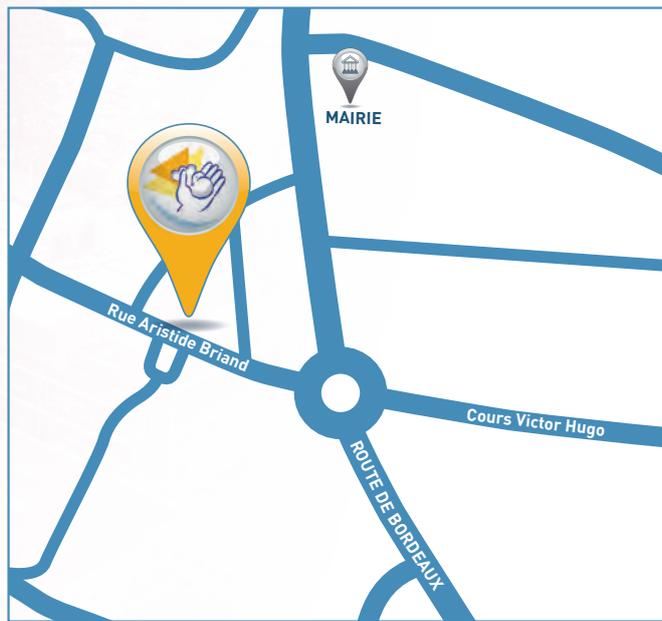


**Légende :**

- Sage-femme libérale
- Sage-femme Centre Périnatal de proximité - Maitennité
- Sage-femme PMI
- Gynécologue Obstétricien
- Médecin Généraliste
- Pédiatre







**CLINIQUE MUTUALISTE**  
DU MÉDOC

64, rue Aristide Briand  
33340 LESPARE

**Tél. : 05 56 73 10 00**

[www.clinique-medoc.fr](http://www.clinique-medoc.fr)

